

# Service Arts Plastiques

**Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté**

**7, rue Charles Nodier – 25000 BESANÇON CEDEX**

**Téléphone : 03.81.65.72.38- Télécopie : 03.81.65.72.72**

Contacts : Corinne Gambi – [corinne.gambi@culture.gouv.fr](mailto:corinne.gambi@culture.gouv.fr)

Isabelle Ducret – [isabelle.ducret@culture.gouv.fr](mailto:isabelle.ducret@culture.gouv.fr)

Horaires de la DRAC :

du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00

Le vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 16h30



Direction régionale  
des affaires culturelles  
**Franche-Comté**

## **DEMANDE D'ALLOCATION D'INSTALLATION D'ATELIER ou ACQUISITION DE MATERIEL année 2012**

La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté attribue des allocations d'installation aux artistes plasticiens en activité et résidant en Région Franche-Comté pour :

- le financement de travaux d'aménagement de leur atelier,
- l'acquisition de matériel nécessaire à leur activité de création

La demande ne peut pas excéder 50 % du coût total des travaux ou de l'acquisition de matériel et est plafonnée à 7 600 euros.

### **Modalités de sélection :**

Les demandes sont examinées par la commission régionale d'allocation d'installation ou acquisition de matériel qui se réunit une fois par an.

La liste des bénéficiaires et le montant de l'aide attribuée sont arrêtés par le Préfet de Région après avis de la commission.

Les résultats de la commission sont communiqués à chaque candidat par courrier.

### **Modalités d'attribution de l'aide :**

En cas d'avis favorable de la commission, la candidature ne peut être renouvelée qu'au terme de trois années révolues.

En cas d'avis défavorable de la commission, la candidature ne peut-être renouvelée qu'au terme de deux années révolues.

L'artiste devra adresser un bilan de réalisation de son projet (factures, photographies etc...) à la DRAC Franche-Comté.

L'allocation doit être déclarée aux services fiscaux.

**Date limite de dépôt du dossier :** le vendredi 27 avril 2012 avant 16h00 à la DRAC Franche-Comté, ou par voie postale (le cachet de la poste faisant foi).

**A noter :** Il est souhaitable de prendre rendez-vous avec la conseillère aux arts plastiques avant le dépôt du dossier

---

### Demandeur

---

Mme       M.       Melle

Nom ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse domicile : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel. Domicile : ..... Tél.mobile : .....

Fax : .....

E-mail : .....

site internet : .....

Domaines de création :

Peinture

Sculpture / Installation

Dessin / Gravure

Vidéo

Graphisme

Photographie

Création multimédia

Autres (préciser) : .....

.....

---

### Atelier

---

Adresse de l'atelier : .....

.....

.....

Téléphone : ..... Fax : .....

Etes-vous :

Propriétaire

ou

Locataire

- d'une collectivité locale

- d'un office d'HLM

- lequel .....

.....

- autres (précisez).....

.....

- date de fin de bail .....

---

### Situation familiale et sociale

---

Marié(e)

Vie maritale

Célibataire

Divorcé(e)

Veuf(ve)

Profession du conjoint : .....

Nombre d'enfants à charge : .....

Autres personnes à charge : .....

N° d'affiliation et date d'inscription au régime de sécurité sociale géré par :

La Maison des Artistes : .....

L'Agessa : .....

Autres (à préciser) : .....

.....

---

### Situation fiscale

---

Montant des revenus de l'année précédente :

<b>Demandeur :</b>	Revenus afférents à la profession artistique	..... €
	Revenus afférents à d'autres professions	..... €
<b>Conjoint :</b>	Revenus afférents à sa profession	..... €
	Revenus autres	..... €
<b>Montant total des revenus :</b>		..... €

---

### Objet de la demande

---

la demande peut concerner l'aménagement d'atelier et/ou l'achat de matériel lié à l'activité de création.

<b>1 – Aménagement d'atelier</b>
----------------------------------

**Précisions :**

- L'allocation d'installation s'applique exclusivement aux locaux dévolus à l'exercice de l'activité professionnelle et non aux espaces consacrés au logement.
- Les artistes doivent être propriétaires ou locataires en titre des locaux à aménager.
- les artistes peuvent réaliser les travaux eux-mêmes mais seul sera pris en compte le coût des matériaux.
- En cas d'intervention d'un architecte, le remboursement de ses honoraires ne pourra être demandé.

**A/ INFORMATION SUR LES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT LES TRAVAUX**

Demande de permis de construire

Demande d'autorisation de travaux administrative du maire

**B/ CONDITIONS DE TRAVAIL ACTUELLES**

Descriptif :

Des photographies et plans peuvent être joints au dossier :

.....  
.....  
.....  
.....

**C/ NATURE DU PROJET**

Descriptif global du projet d'acquisition de matériel : des plans et/ou dessins et des devis doivent être joints au dossier

.....  
.....  
.....  
.....

**D/ BUDGET DETAILLE DU PROJET D'AMENAGEMENT D'ATELIER : (sommes arrondies à l'euro supérieur)**

Dépenses (rappel : joindre les devis)	Recettes
	<b>Prêt familial</b> ..... € <b>Prêt bancaire</b> ..... € <b>Apport personnel</b> ..... € <b>Autres</b> ..... €  <b>Allocations DRAC</b> (pas plus de 50 % des recettes) : ..... €
<b>Total dépenses</b> .....€	<b>Total Recettes</b> .....€

**2 – Acquisition de matériel**

Précisions :

- Seules les demandes d'équipement nécessaire à l'exercice de la pratique artistique sont recevables. Les demandes de matériel informatique pour la gestion comptable ou la communication ne sont pas recevables.
- Toute demande d'acquisition de matériel informatique ou numérique doit faire l'objet d'une présentation de travaux réalisés avec ce type de matériel.
- Le matériel peut-être acheté d'occasion mais doit faire l'objet d'une facturation.

**A/ CONDITIONS DE TRAVAIL ACTUELLES**

Descriptif :

des photographies et des plans peuvent être joints au dossier

.....

.....

.....

.....

.....

**B/ NATURE DU PROJET**

Descriptif global du projet d'acquisition de matériel : des descriptifs et des devis doivent être joints au dossier.

.....

.....

.....

.....

.....

**C/ BUDGET DETAILLE** : (sommes arrondies à l'euro supérieur)

Dépenses (joindre les devis)	Recettes
	<b>Prêt familial</b> ..... € <b>Prêt bancaire</b> ..... € <b>Apport personnel</b> ..... € <b>Autres</b> ..... €
	<b>Allocations DRAC</b> (pas plus de 50 % des recettes) : ..... €
<b>Total dépenses</b> .....€	<b>Total Recettes</b> .....€

**3 – Récapitulatif de la demande**

**BUDGET RECAPITULATIF :**

Dépenses	Recettes
Montant total des dépenses spécifiques à l'aménagement de l'atelier €	<b>Prêt familial</b> ..... € <b>Prêt bancaire</b> ..... € <b>Apport personnel</b> ..... € <b>Autres</b> ..... €
et	
Montant total des dépenses envisagées pour l'acquisition de matériel €	<b>Allocations DRAC</b> (pas plus de 50 % des recettes) : ..... €
<b>Total dépenses</b> .....€	<b>Total Recettes</b> .....€

---

**LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A UNE DEMANDE D'ALLOCATION  
D'INSTALLATION D'ATELIER OU ACQUISITION DE MATERIEL**

---

**Pour des demandes d'allocation d 'installation d'atelier et/ou acquisition de matériel :**

- Une photocopie recto verso de la carte nationale d'identité ou de la carte de séjour pour les candidats étrangers
- Dossier artistique comprenant Curriculum Vitae actualisé
- Dernier avis d'imposition
- Justificatif de résidence nominatif datant de moins de trois mois
- Un relevé d'identité bancaire ou postal original
- Justificatif d'affiliation à la Maison des artistes ou à l'AGESSA : soit par une attestation d'assujettissement pour l'année en cours, soit par le récépissé de la déclaration de début d'activité artistique (documents établis par la Maison des artistes), soit par la déclaration de début d'activité au centre des impôts.

**Pour des demandes d'allocation d 'installation d'atelier :**

- Photocopie du titre d'occupation des lieux (acte de propriété, bail)
- Photocopie du permis de construire ou de l'autorisation de travaux, ou le cas échéant de l'autorisation du propriétaire d'effectuer les travaux
- Plans et photographies de l'atelier avant travaux
- Descriptif, plans et dessins du projet de travaux
- Devis d'entreprise des travaux à réaliser ou devis de matériaux si les travaux sont effectués par vous-même (devis détaillés TTC)
- Plan de financement des travaux (justificatifs des ressources affectées à ces travaux ex. : prêt bancaire ou familial, plan d'épargne-logement, etc...) : budget du formulaire à remplir

**Pour des demandes d'acquisition de matériel :**

- Argumentaire concernant le projet d'acquisition de matériel
- Descriptif des matériels
- Devis des matériels
- Le cas échéant, documentation d'œuvres réalisées avec le matériel informatique demandé
- Plan de financement de l'acquisition de matériel (justificatifs des ressources affectées à ces travaux ex. : prêt bancaire ou familial, plan d'épargne-logement, etc...) : budget du formulaire à remplir.

Fait à \_\_\_\_\_ , le

Je certifie l'exactitude des pièces transmises,  
Signature